

Oui, Jean-Pierre Pernaut est un homme libre : “il n’y aura pas de femme voilée dans mon journal”

écrit par Christine Tasin | 28 février 2019

● **POUR SON JITÉ** de TF1 du 12 février, Jean-Pierre Pernaut constate qu'un sujet est consacré au projet de loi rendant obligatoire la présence des drapeaux français et européen, ainsi que du refrain de « La Marseillaise », dans les salles de classe. En passant une tête en salle de visionnage, « JPP » s'aperçoit que le micro-trottoir réalisé donne notamment la parole à une maman d'élèves portant un foulard, fière que ses deux mouflets connaissent en CP l'hymne national. Pernaut arrête tout : « Il n'y aura pas de femmes voilées dans mon journal ! » Et de couper court à toute protestation : « C'est mon journal, je fais ce que je veux ! » Finalement, le sujet a été diffusé le soir même au 20 heures.

Quand Pernaut avait mis les voiles...

Nous le saluons régulièrement et nous nous demandons tout aussi régulièrement par quel miracle, malgré son talent et sa popularité, il parvient à rester en place, sur cette télé de dhimmis, de droidelhommistes, de gauchistes prêts à attaquer tous ceux qui ne respectent pas le politiquement correct sur l'islam et l'immigration. Sans parler du CSA !

Le 12 février dernier il refusait ce qui devient la norme, l'interview d'une voilée sur l'actualité :

● **POUR SON JITÉ** de TF1 du 12 février, Jean-Pierre Pernaut constate qu'un sujet est consacré au projet de loi rendant obligatoire la présence des drapeaux français et européen, ainsi que du refrain de « La Marseillaise », dans les salles de classe. En passant une tête en salle de visionnage, « JPP » s'aperçoit que le micro-trottoir réalisé donne notamment la parole à une maman d'élèves portant un foulard, fière que ses deux mouflets connaissent en CP l'hymne national. Pernaut arrête tout : « Il n'y aura pas de femmes voilées dans mon journal ! » Et de couper court à toute protestation : « C'est mon journal, je fais ce que je veux ! » Finalement, le sujet a été diffusé le soir même au 20 heures.

Quand Pernaut avait mis les voiles...

Et ce n'est pas la première fois qu'il rue dans les brancards...

En 2016 il osait comparer le sort des SDF et celui des migrants :

<http://resistancerepublicaine.com/2016/11/11/ciel-parler-a-la-tele-du-sort-des-sdf-compare-a-celui-des-migrants-jean-pierre-pernaut-lapide/>

Le CSA avait rappelé TF1 à l'ordre, évoquant des propos discriminatoires (on ne rit pas)...

Ce qui n'avait pas empêché Jean-Pierre Pernaut de persister et signer un an après :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/09/13/migrants-mieux-traites-que-les-sdf-bravo-a-jean-pierre-pernaut-qui-ne-se-deballonne-pas/>

Et il ne s'était pas couché quand, le CSA avait critiqué ses émissions sur la campagne française, estimant qu'il n'y avait pas assez de diversité !

<http://resistancerepublicaine.com/2018/01/07/jean-pierre-pernaut-retoque-par-le-csa-explose/>

Et malgré tout cela, il est encore en place...

Faut-il penser que les recettes publicitaires s'envolent quand c'est lui qui est aux manettes, popularité oblige ? Cela ne les a pas empêchés de se débarrasser de Zemmour ô combien populaire lui aussi, pourtant !

Le mystère Pernaut... Il reste un homme libre à la télé !

Si vous n'avez pas encore jeté votre télé, si vous ne pouvez pas encore vous passer de la petite lucarne qui devient de plus en plus verte, privilégiez le journal de Jean-Pierre Pernaut.